



# Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 4, No 1

Bulletin municipal d'information

Janvier 2019



**Session d'hiver 2019**

**Carna Val-des-Bois/Bowman**

**Connaissance des vins**

# Services municipaux



## HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois  
(Québec) J0X 3C0  
Téléphone : 819 454-2280  
Site internet : [www.val-des-bois.ca](http://www.val-des-bois.ca)

### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

## **Bureaux administratifs**

Anik Morin, Directrice générale  
[dg.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:dg.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Marlene Nontell, Adjointe adm.  
[mun.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mun.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Valérie Tétreault, Adjointe adm.  
[admin.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:admin.valdesbois@mrcpapineau.com)

## **Urbanisme et environnement**

Roxane Blanchard, Inspectrice  
[insp.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:insp.valdesbois@mrcpapineau.com)

## **Travaux publics**

Pierre Thibault, Inspecteur  
[voirie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:voirie.valdesbois@mrcpapineau.com)

## **Service de sécurité incendie**

Marc Sarrazin, Directeur  
[incendie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:incendie.valdesbois@mrcpapineau.com)

## RESSOURCE JEUNESSE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable

## BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable  
[loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com)

### Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h  
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h  
Vendredi : 18 h à 20 h  
Samedi : 10 h à 13 h

## CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois  
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0  
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067  
Code Wifi : sourires

## CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire  
[mairie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mairie.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Francine Marcoux, Conseillère #1  
[conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2  
[conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Janie Vallée, Conseillère #3  
[conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Jean Laniel, Conseiller #4  
[conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Clément Larocque, Conseiller #5  
[conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6  
[conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com)

## COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente  
Jean Laniel  
Diane Martin  
Valérie Tétreault  
[journal.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:journal.valdesbois@mrcpapineau.com)

**EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911**

## COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou \*4141  
SOPFEU : 1 800 463-3369  
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811  
C.L.S.C. : 819 986-3359  
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424  
MRC Papineau : 819 427-6243  
Urgence municipale : 819 598-2176

# Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien !

Nous voilà maintenant en 2019, mais avant de tourner la page complètement sur 2018, une certaine rétrospective s'impose. À pareille date l'an dernier, une de nos priorités était d'obtenir la certitude de la part des dirigeants du Centre de Services de Santé et de Services Sociaux de l'Outaouais (CISSSO) que notre CLSC demeurerait ouvert et qu'on bonifierait les services actuellement offerts. Bien qu'un accompagnateur, Sylvain Ganon ait été nommé récemment par la ministre de la santé Danielle McCann dans ce dossier, les derniers propos échangés avec les responsables nous portent à croire très fortement que nous avons raison de rester très optimistes.

De plus, nous pouvons maintenant jouir des facilités d'une salle communautaire digne de ce nom, plusieurs kilomètres de chemins de terre ont été asphaltés, un nouveau camion autopompe fait le bonheur de la dynamique brigade nos pompiers volontaires, l'office municipale d'habitation (OMH) de Val-des-Bois, est maintenant sous l'administration de l'Office d'habitation de l'Outaouais à la satisfaction de ses occupants. La politique familiale municipale (PFM) et la Municipalité ami des aînés (MADA) ont été élaborées et les recommandations qui s'y retrouvent font l'objet des démarches à entreprendre. De plus, les bureaux des employés municipaux ont été réaménagés afin d'optimiser le service et de faciliter le travail des employés.

Je tiens à souligner que ces réalisations n'auraient pu se concrétiser sans la précieuse collaboration de nos employés municipaux et des élus qui les accompagnent. Je suis en mesure de vous témoigner que le climat de travail qui existe actuellement permet de faire avancer harmonieusement les dossiers, même si souvent nous avons l'impression que ça prend une éternité à se réaliser. La gestion de la tornade de septembre dernier en est un exemple remarquable.

Que nous réserve 2019 ? Nous ne sommes pas en mesure de tout établir avec certitude, mais nous pouvons vous assurer que nous entreprenons l'année avec optimisme. Le nouveau rôle d'évaluation soumis par la firme Servitech permet de maintenir le taux de la taxation foncière à son niveau actuel (0,60 cents/100 \$) et un léger ajustement de 14,90 \$ par fiche foncière pour défrayer l'acquisition du camion à incendie limitera la hausse de la taxation générale cette année.

Pour maintenir cette cadence, il faudra continuer nos discussions avec nos collègues de Bowman et trouver un terrain d'entente sur le partage des coûts sans cesse grandissant des nouvelles exigences gouvernementales. Un nouveau joueur s'ajoute à l'équation. La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a officiellement fait une demande d'adhésion à la MRC de Papi-neau qui travaille actuellement sur une nouvelle stratégie identitaire. Y a-t-il une possibilité de collaboration, des discussions sont déjà entreprises. Un nouveau gouvernement est au pouvoir et notre ministre de la famille, Mathieu Lacombe, démontre déjà un air de changement au niveau de l'écoute pour la résolution de dossiers administratifs. C'est encourageant!

Alors c'est sur cette note que vos employés et vos élus entreprennent 2019 en souhaitant que vous puissiez nous accompagner dans la démarche pour travailler à améliorer notre qualité de vie. Plusieurs beaux projets sont dans l'air et leurs concrétisations seront directement reliées à l'appui que vous y consacrerez.

**Val-des-Bois j'y crois. Et toi?**

*Roland Montpetit*



# Services municipaux



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la pr  sente donn   par la soussign  e, directrice g  n  rale et secr  taire-tr  sori  re, de la susdite municipalit  , que le conseil,    une session extraordinaire tenue    la salle du conseil de Val-des-Bois, le 18 d  cembre 2018, a adopt   son budget pour l'ann  e financi  re 2019 qui se lit comme suit :

### CHARGES :

ADMINISTRATION	476 022,00 \$	
S��CURIT�� PUBLIQUE		243 287,00 \$
TRANSPORT		568 182,00 \$
HYGI��NE DU MILIEU		192 006,00 \$
AM��NAGEMENT, URBANISME ET D��VELOPPEMENT		108 524,00 \$
LOISIR & CULTURE		109 439,00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		21 947,00 \$
REMBOURSEMENT EN CAPITAL		62 079,00 \$
ACQUISITION D'IMMOBILISATION		10 600,00 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>1 792 086,00 \$</b>

### REVENUS :

TAXATION FONCI��RE	1 101 592,00 \$	
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	273 774,00 \$	
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	39 456,00 \$	
TRANSFERTS	112 195,00 \$	
SERVICES RENDUS	183 429,00 \$	
IMPOSITION DE DROITS	61 440,00 \$	
AMENDES ET P��NALIT��S	5 000,00 \$	
INT��R��TS	15 200,00 \$	
	<b>TOTAL :</b>	<b>1 792 086,00 \$</b>

Et le montant de la valeur imposable des immeubles port  s au r  le pour 2019 s'  levant    183 598 800,00 \$, le taux de taxe sera donc, afin d'  tablir un budget   quilibr  , de 60  du cent dollars d'  valuation.

La r  solution compl  te est disponible pour consultation au bureau municipal.

Donn      Val-des-Bois  
Ce 19i  me jour de d  cembre 2018

Anik Morin  
Directrice g  n  rale et secr  taire-tr  sori  re

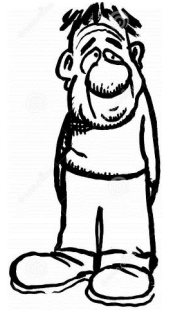
# Services municipaux

## Mes responsabilités en tant que citoyen

TEXTE : FRANCINE MARCOUX

Officiellement l'hiver arrive aux alentours du 20 décembre, mais M. Finfino a plutôt l'impression qu'il est là depuis le 20 novembre. Le froid et la neige sont déjà très présents et le déneigement par la même occasion.

Ce matin il faut pelleter après toute cette neige qui nous est tombée dessus la nuit dernière. Il prend son courage à deux mains et s'habille pour faire un peu d'exercice. M. Komprenpa est déjà à l'œuvre et M. Tranquille également.



Tout à coup M. Tranquille lance un cri à M. Komprenpa : « heille! Pourrais-tu stp garder ta neige chez vous. J'en ai bien assez sans que tu n'en rajoute ». M. Komprenpa s'excuse et viens voir son bon ami M. Finfino et lui dit : Je ne sais pas trop ce qu'il a mangé de travers à matin, ce n'est pas si grave que ça si je mets un peu de neige sur son terrain, elle va fondre au printemps.

M. Finfino lui explique qu'il a parfaitement le droit de lui demander cela, car un règlement municipal nous informe que nous devons garder notre neige chez nous. Ce qui veut dire de ne pas la pousser dans la rue, ni sur le trottoir, ni chez son voisin. Ce règlement est plein de bon sens et demande tout simplement d'être respectueux des gens qui nous entourent.

M. Komprenpa bougonne un peu mais après réflexion il est bien d'accord d'aider un peu son voisin en gardant sa neige sur son terrain. Mais pourquoi ne pas la mettre dans la rue? La « charrue » va tout ramasser! M. Finfino lui fait comprendre que si tout le monde mettait la neige dans la rue, cette neige serait ramassée et éparpillée chez les voisins pour faire encore un plus gros ban de neige dans l'entrée du stationnement et ça ce n'est pas très respectueux encore une fois.

Et par la même occasion, lui dit M. Finfino, quand tu places tes bacs d'ordures ou de recyclage au chemin, pourquoi ne pas enlever la neige sur le couvercle et faire en sorte que le bac soit facilement accessible? Si chaque citoyen faisait sa part, le travail des employés municipaux en serait beaucoup diminué et plus intéressant. Une bonne fois, ton bac ne sera pas ramassé et tu seras inutilement en colère contre la municipalité, quand tu devrais être en colère contre toi-même.

M. Komprenpa est bien d'accord et invite M. Finfino à prendre un bon café pour se réchauffer. Pis tant qu'à y être, il invite aussi M. Tranquille. Le bon voisinage est tellement important dans une communauté comme la nôtre.



# Urbanisme et environnement




## CONCOURS DE JARDINAGE



La saison hivernale ne nous empêche pas de penser au jardinage ! Val-des-Bois étant en constante évolution, cherchant toujours à innover et à nous embellir nous avons décidé de nous doter d'un arbuste pouvant devenir l'emblème de notre beau village !

En collaboration avec un spécialiste de l'horticulture, les variétés sélectionnées sont les plus propices de croître, embellir et résister dans notre village ! Il s'agit de trois variétés appréciées du public et ayant fait ses preuves dans notre climat, la rusticité du plant et sa tolérance aux maladies en font donc des choix censés.

Nous souhaitons votre collaboration dans le choix de celui-ci ! Pour ce faire nous vous invitons à remplir votre coupon réponse ou à faire parvenir votre réponse par courriel à la municipalité. Nous procéderons à une pige au hasard parmi les personnes ayant répondu. Quatre (4) personnes se verront attribuer trois (3) arbustes emblématiques. Vous devez faire parvenir votre réponse avant le 25 janvier 2019.

Choix 1	Choix 2	Choix 3
<b>HORTENSIA PANICULÉ GRANDIFLORA</b>	<b>HORTENSIA PANICULÉ UNIQUE</b>	<b>SPIRÉE DE VANHOUTTE</b>
Les hydrangées paniculata portent des panicules allongées en forme de cônes. Les fleurs sont d'abord blanches puis tournent au rose ou rouge plus ou moins rapidement durant la saison. Ils fleurissent en fin d'été, sont de croissance rapide et très rustique.	Les hydrangées sont des arbustes généreux et faciles à cultiver. Le cultivar unique est reconnu pour ses fleurs encore plus grandes que l'hydrangée Grandiflora. De plus, il est plus compact et plus dense, ce qui en fait un excellent choix en milieu urbain.	Remarquablement élégant avec ses branches arquées remplies de magnifiques petites fleurs blanches. Feuilles caduques vertes légèrement teintées de bleu en forme de losange. Fleuris sur les pousses de l'année précédente tôt au printemps.
		



### Coupon de participation

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Mon choix : \_\_\_\_\_

Participez également par courriel, en indiquant votre nom, numéro de téléphone et l'arbuste de votre choix au [mun.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mun.valdesbois@mrcpapineau.com)

# Urbanisme et environnement

## Guide des plantes, pour nos jardiniers

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

En vente bientôt.

Tous les détails dans la prochaine édition du Valboisien



### Ancolie du Canada

L'ancolie du Canada attire les oiseaux-mouches et c'est un très bon choix pour la rocaille. Cultiver dans un sol sablonneux. Ne crains pas les grands vents.



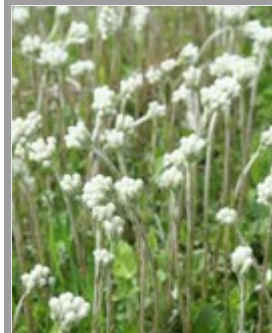
### Jonc épars

Sa grande taille en fait un élément très apprécié pour ajouter de la verticalité aux abords des bassins et pièces d'eau. Convient à la naturalisation en zones humides.



### Sureau Blanc

Arbuste indigène de culture facile. Tolère bien la mi-ombre. Les fleurs peuvent servir à la confection de tisanes et de boissons. Les fruits sont comestibles, mais meilleurs une fois cuits en tartes ou en confitures.



### Antennaire du Canada

Belle vivace couvre-sol au feuillage gris-argenté spectaculaire. Plante qui tolère la sécheresse sans aucun problème.



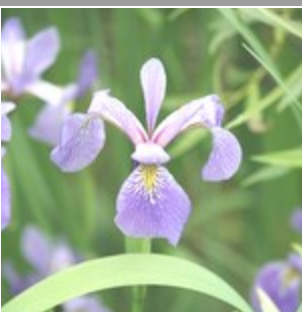
### Glycérie du Canada

Une merveille de graminée, robuste et la plus belle des toutes les glycéries avec ses panicules retombantes et de lourds fruits décoratifs



### Lobélie Cardinale

Les oiseaux-mouches raffolent de cette plante aux fleurs d'un rouge incandescent. Elle fleurit à la fin de l'été et sa propagation est assez rapide. En massif, elle crée des effets saisissants.



### Iris Versicolor

Convient tout aussi bien aux platebandes du jardin qu'aux zones humides en milieu naturel.



### Eupatoire maculée

Les eupatoires conviennent tout à fait aux endroits humides ou mal drainés et font des merveilles, lorsque

plantées au bord d'un étang ou d'un bassin d'eau

# Urbanisme et environnement



## Scribe des Étangs

Effet saisissant en massifs, en étangs ou autres milieux humides. Très efficace pour l'aménagement des berges et des rivages, car ses nombreuses racines filtrent l'eau. Sa très grande taille fournit un élément architectural efficace au jardin.



## Anémone du Canada

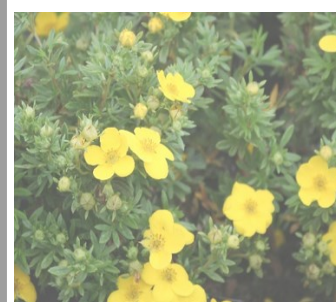
Plante de lieux humides au feuillage décoratif et à floraison prolongée.

Idéale pour coloniser les espaces ouverts semi-ombragés, particulièrement si l'humidité y est abondante.



## Verveine Hastee

Elle s'avère un choix hors pair au bord d'un étang ou dans une plate-bande pourvu qu'elle soit utilisée en massif. La verveine hastée peut servir à préparer des tisanes. On raconte d'ailleurs que les anciens lui attribuaient des vertus aphrodisiaques !



## Potentille Frutescente

Très rustique, s'adapte à presque tous les types de sol. Jolie Fleur de couleur jaune



## Rudbeckie laciniée

Ses fleurs jaunes au cœur proéminent apparaissent vers le mois de juillet et ajoutent à l'intérêt de cette plante. Idéale aux abords des ruisseaux et des plans d'eau. Bon potentiel faunique.

## Amélanchier du Canada



Arbuste à fleurs hâtives apparaissant avant le feuillage. Atteins la taille d'un petit arbre. Espèce plus rare au Québec. Convient très bien aux sols secs. Le feuillage, dans son jeune âge, est légèrement velu.



## Foin d'odeur

Graminée très recherchée pour son odeur de vanille d'où son nom de « foin d'odeur ». À cultiver dans un sol frais, près d'un cours d'eau ou d'un bassin.



## Bois Noir

Petit arbuste, très rare au Québec. Curieuses fleurs blanches en forme de sphères au parfum de lilas. Demande un sol humide. Idéal aux abords d'un étang ou d'une pièce d'eau. Un bijou !

# Urbanisme et environnement



## Hart Rouge

Ses branches sont d'un rouge éclatant, ce qui contraste magnifiquement avec le décor de la saison morte. Plante facile qui tolère toutes les conditions de sols. Espèce pionnière très utilisée en stabilisation.



## Rosier Rugueux

Fleurs simples, rose pur, étamines jaune foncé au centre, légèrement parfumées. Floraison à la fin du printemps.



## Olivier de Bohême

Le somptueux feuillage argenté et sa tolérance aux sols salins et plus pauvres en font une bonne espèce en milieu plus urbain et aux abords du réseau routier. La plante produit des fruits en forme d'olive, bien qu'il ne soit pas apparenté aux vrais oliviers.



## Asclépiade Incarnate

Parfaites pour les amoureux des papillons

! Floraison éclatante et parfumée. Nécessite un sol humide.



## Spirée a large feuille

Un arbuste tout indiqué pour vos projets de revegetalisation ! Il s'agit d'une très bonne espèce pour la naturalisation, car c'est l'une des premières espèces ligneuses à s'établir spontanément dans les friches.



## Spirée Tomenteuse

Le plus robuste de tous ! Du sol sec au sol détrempé ; de la terre riche au plus stérile des graviers. À utiliser dans tous projets de naturalisation, car il s'agit d'une espèce pionnière.



## Smilax Herbacé

Voici la seule espèce grimpante de la famille du lis au Québec. C'est une plante qui mérite toute l'attention des jardiniers. Belle espèce au feuillage d'un vert clair rafraichissant, elle croît en situation ombragée.

# Urbanisme et environnement

## *Règlementation sur l'usage du cannabis*

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Afin de pouvoir se positionner et adopter une ligne directrice suite à la légalisation de la consommation et de la possession du cannabis, les municipalités de la MRC Papineau ont de concert avec celle-ci et la Sureté du Québec, travaillé à mettre sur pieds une règlementation uniforme pour l'ensemble des 24 municipalités.

Le Conseil municipal de Val-des-Bois a déposé le 4 décembre dernier, le projet de règlement suivant. Celui-ci sera proposé pour adoption à la séance du 8 janvier prochain.

### **PROJET DE RÈGLEMENT SQ06-002.1**

### **RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE APPLICABLE PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté le Règlement SQ 06-002 intitulé « Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre applicable par la Sureté du Québec » (ci-après « le Règlement SQ 06-002 ») pour assurer la paix et l'ordre sur le territoire de la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** la possession et la consommation du cannabis à des fins autres que médicales est maintenant rendue légale au Canada depuis le 17 octobre 2018 ;

**ATTENDU QUE** la consommation de cannabis est encadrée par la *Loi encadrant le cannabis*

**ATTENDU QUE** le conseil juge nécessaire de modifier ledit règlement afin d'encadrer la consommation de cannabis sur son territoire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu que le présent règlement soit adopté.

### **PRÉAMBULE**

#### ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### ARTICLE 2

Le Règlement no. SQ 06-002 est modifié par l'ajout, à l'article 2, de la définition suivante à la fin dudit article :

**Fumer** : avoir en sa possession un produit de cannabis allumé. Ce terme vise également l'utilisation d'une pipe, d'un bong, d'une cigarette électronique ou de tout autre dispositif de cette nature.

#### ARTICLE 3

Le Règlement SQ 06-002 est modifié par l'ajout, après l'article 24, de l'article suivant :

#### **ARTICLE 24.1 : INTERDICTION DE FUMER ET DE CONSOMMER DU CANNABIS**

Nul ne peut fumer ou consommer du cannabis dans un endroit public, dans une aire à caractère public ou dans une aire ou un endroit accessible au public au sens du présent règlement.

#### ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

# Sécurité publique

## Le corridor de sécurité

TEXTE : MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET ROXANE BLANCHARD

Pensez à protéger ceux qui vous protègent! En tant que premiers intervenants il nous arrive fréquemment de devoir intervenir aux abords d'une voie de circulation. Il arrive tout aussi régulièrement que nous soyons témoin de la témérité de certains conducteurs qui, pour une raison ou pour une autre, ne respectent pas un minimum de distance. C'est ce qu'on appelle le corridor de sécurité.

Dans le cadre de leurs fonctions, certains travailleurs doivent immobiliser leur véhicule sur un chemin public pour y effectuer des interventions. Ils risquent alors de se faire happer par un véhicule circulant sur le chemin; plusieurs ont d'ailleurs été blessés ou tués dans ces conditions. Exécuter correctement la manœuvre du corridor de sécurité augmente la sécurité de ces travailleurs ainsi que celle de tout usager de la route à proximité du véhicule immobilisé avec les gyrophares ou les feux clignotants actionnés. Respecter cette mesure peut donc éviter des blessures ou même des décès!

Vous devez exécuter la manœuvre quand un des véhicules ci-dessous est immobilisé et que sa flèche jaune lumineuse, ses gyrophares ou ses feux clignotants sont actionnés.

### Véhicules d'urgence



Notamment :

- Véhicule de police
- Ambulance
- Véhicule d'un service d'incendie
- Véhicule de contrôle routier Québec

### Dépanneuse



### Véhicule de surveillance



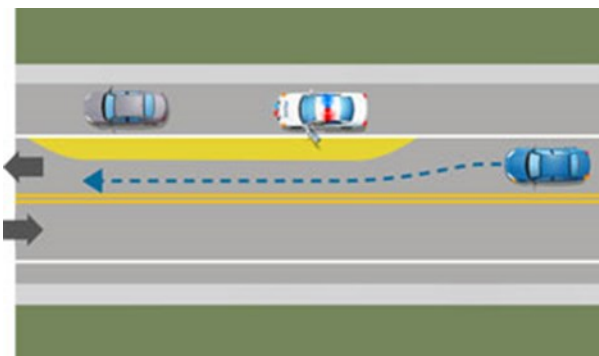
Muni du signal lumineux d'une flèche jaune.

Règle générale : créez un corridor de sécurité en ralentissant, puis en vous éloignant le plus possible du véhicule immobilisé, après vous être assurés de pouvoir le faire sans danger. Au besoin, immobilisez votre véhicule pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes.

Plus précisément, voici la bonne manœuvre à exécuter selon la situation :

### Intervention sur l'accotement

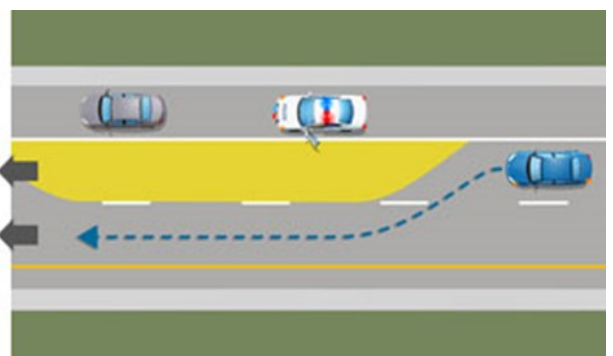
#### Manœuvre 1



Lorsqu'un véhicule est immobilisé sur l'accotement, gyrophares ou feux clignotants actionnés :

- Ralentissez.
- Éloignez-vous du véhicule, tout en demeurant dans la même voie de circulation.

#### Manœuvre 2



Lorsqu'un véhicule est immobilisé sur l'accotement, gyrophares ou feux clignotants actionnés :

- Ralentissez.
- Changez de voie après vous être assuré de pouvoir le faire en toute sécurité.

# Sécurité publique

## Manœuvre 3

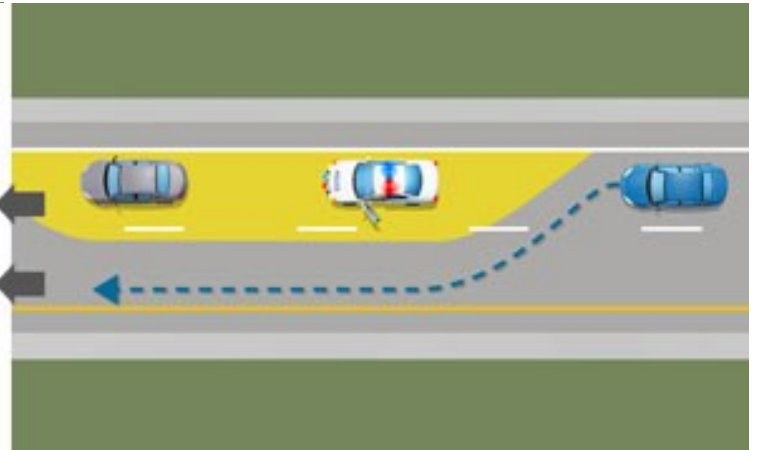
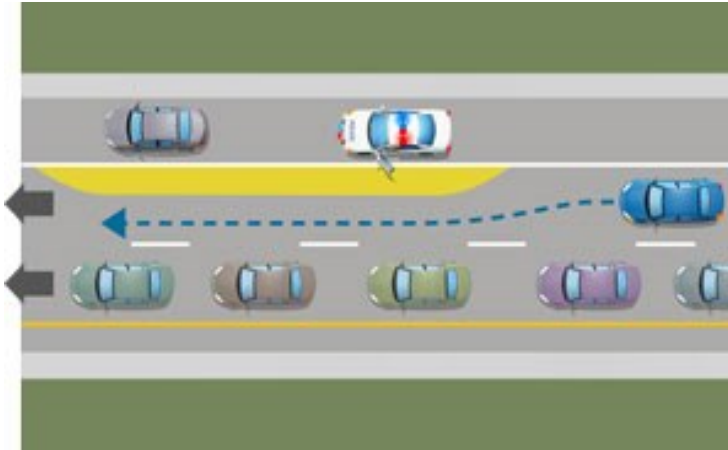
Lorsqu'un véhicule est immobilisé sur l'accotement, gyrophares ou feux clignotants actionnés :

- Ralentissez.
- Si le changement de voie est impossible, éloignez-vous le plus possible du véhicule immobilisé tout en demeurant dans la voie sur laquelle vous circulez.

## Manœuvre 5

Lorsqu'un véhicule est immobilisé sur la voie sur laquelle vous circulez, gyrophares ou feux clignotants actionnés :

- Ralentissez.
- Au besoin, immobilisez-vous.
- Changez de voie après vous être assuré de pouvoir le faire en toute sécurité.



## Manœuvre 4

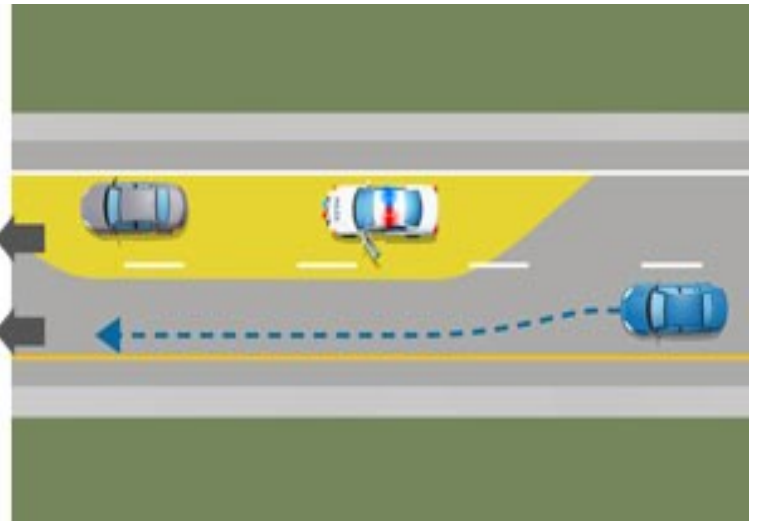
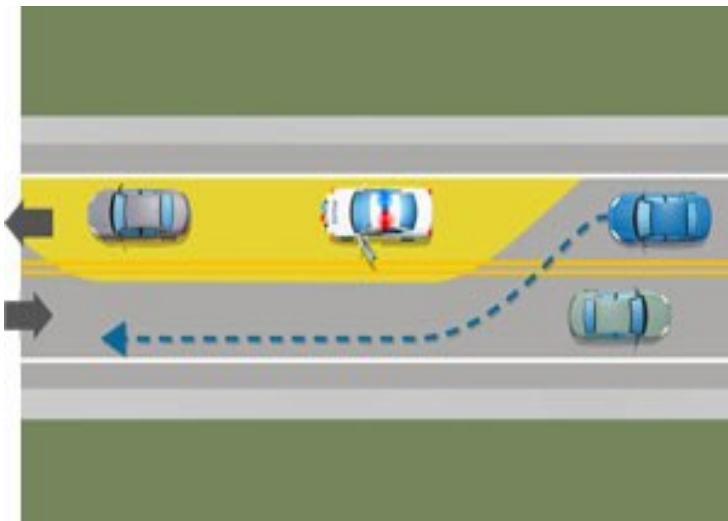
Lorsqu'un véhicule est immobilisé sur la voie sur laquelle vous circulez, gyrophares ou feux clignotants actionnés :

- Ralentissez.
- Immobilisez-vous, au besoin, pour céder la priorité aux véhicules circulant en sens inverse.
- Changez de voie après vous être assuré de pouvoir le faire en toute sécurité.

## Manœuvre 6

Lorsqu'un véhicule est immobilisé sur la voie contiguë à la voie sur laquelle vous circulez, gyrophares ou feux clignotants actionnés :

- Ralentissez.
- Éloignez-vous le plus possible du véhicule immobilisé tout en demeurant dans la voie sur laquelle vous circulez.



# Matières résiduelles

## *Matières résiduelles*

TEXTE : PIERRE THIBAUT

En saison hivernale, lors des journées prévues pour les collectes d'ordures et/ou de recyclage, il serait important de laisser une distance raisonnable entre le chemin et votre bac pour le passage de la déneigeuse. Dans la mesure du possible, il serait opportun d'enlever la neige sur votre bac, afin de faciliter notre travail. Veuillez également noter que lors de tempête la collecte pourrait être retardée. Merci de votre collaboration.

---

## *Déneigement*

TEXTES : PIERRE THIBAUT

Et oui l'hiver est revenu et avec cette neige nos équipes de déneigement sont sur les chemins. Petit rappel sur le déneigement :

- Respecter les zones de non stationnement.
- Éviter de stationner dans les chemins publics.

En ce qui concerne les zones de non stationnement, les contrevenants pourraient être passibles d'une amende de 500 \$ à 1 000 \$ et voir son véhicule remorqué à ses frais.

Le temps de déneigement pourrait s'avérer plus long lors de grosses tempêtes et nous vous remercions de votre collaboration.

---



## *Patinoire*

TEXTE : PIERRE THIBAUT

Nous faisons tout en notre pouvoir pour maintenir la qualité de la glace le plus acceptable et sécuritaire que possible. Bien entendu pour ce faire, nous devons avoir une température en dessous de -10° Celsius pour ajouter des couches de glaces. Encore cette année, une toilette chauffée est à la disposition des citoyens. Il est important de respecter les installations en place pour profiter pleinement de vos sports préférés. Merci de votre collaboration.



## Session d'hiver 2019

### Danse en ligne

Par Jocelyne Phillion

- Tous les lundis du 14 janvier au 18 mars
- Débutants : 9 h à 10 h
- Intermédiaires : 10 h à 11h
- 40 \$ pour 10 sessions
- L'inscription vous donne accès au deux niveaux du cours.

\* Vous devez vous inscrire avant le 14 janvier

### Zumba

Par Karine Lépine

- Tous les lundis du 4 février au 8 avril
- À 19 h
- 50 \$ pour 10 sessions
- Veuillez apporter des espadrilles, une bouteille d'eau et une serviette.



\* Vous devez vous inscrire avant le 4 février



Cours au

Centre communautaire



Inscriptions à la municipalité

### Yoga

Par Isabelle Monette

- Tous les mercredis du 30 janvier au 10 avril à l'exception du 4e mercredi du mois.
- À 19 h
- 50 \$ pour 10 sessions
- Veuillez apporter un tapis de sol, bouteille d'eau et bloc de yoga (si vous en posséder un).



\* Vous devez vous inscrire avant le 30 janvier



Si vous désirez vous inscrire sur place, la responsable des loisirs sera présente lors de la première session de chaque cours.

À la une...

# CARNAVAL DES BOIS BOYMAN

Préparez-vous pour de grandes festivités!

*Du 26 janvier au 2 février 2019*

Des activités pour tous les goûts !

Randonnée aux flambeaux, ballon balai, paint night, whist militaire, baseball poche, soirée cinéma pour les jeunes, hockey, tournoi de pêche, parade et plus encore ...



Restez à l'affût, la programmation complète sera bientôt disponible chez les commerçants locaux, à la bibliothèque municipale et aux bureaux municipaux.

## *Agrandissons notre connaissance des vins*

Venez explorer les secrets des vins en découvrant leurs caractéristiques et en dégustant des vins de très grande qualité.

Durant la séance, trois vins du «Nouveau Monde» seront comparés à trois de «l'Ancien Monde». Une spécialiste des vins dirigera la dégustation et fera une présentation détaillée et instructive. Vous serez invités à comparer les principaux cépages de différents terroirs.

Quand : Le 8 février à 18h

Où: Au Centre communautaire de Val-des-Bois

Coût : 45 \$

Vous pouvez vous procurer votre billet à la municipalité de Val-des-Bois avant le 31 janvier 2019 .

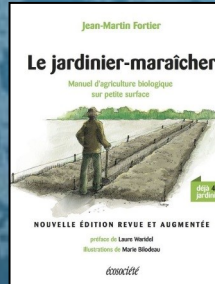
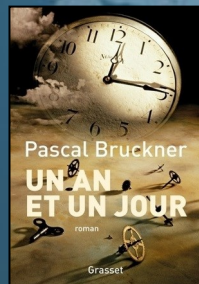
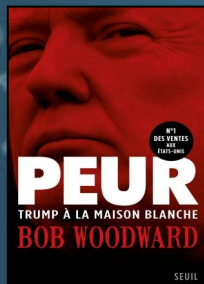
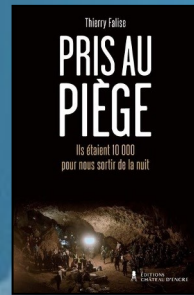
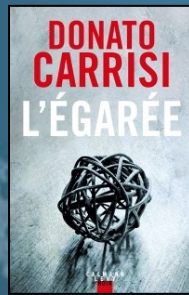
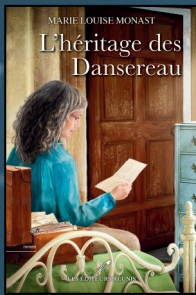
Veillez noter que :

- les vins seront versés dans des verres en vitre et non en plastique.
- aucun repas ne sera servi.

# Bibliothèque

## Nouveautés du mois

Bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman



Félicitations à Suzanne Martin gagnante d'un certificat cadeau de 10 \$ de la Librairie Rose-Marie !

# Ressource jeunesse

## Activité du mois

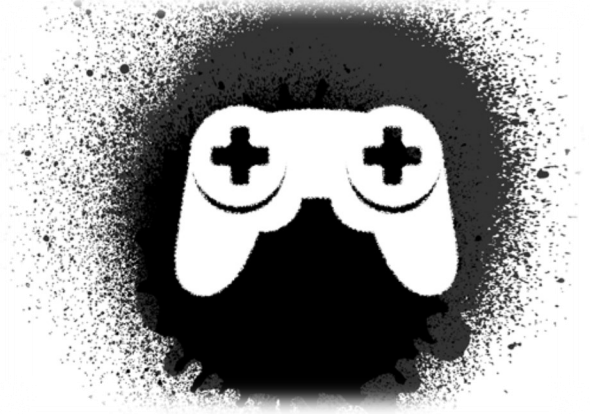
TEXTE : SONIA PETRIN POULIN

En janvier, il fait froid et on attend avec impatience le printemps. Alors quoi de mieux qu'une soirée *gaming* bien au chaud à l'intérieur entre amis.

Le vendredi 18 janvier, à 18 h au Centre communautaire, les jeunes entre 11 et 17 ans résident sur le territoire de Val-des-Bois/Bowman sont invités à venir s'amuser avec des jeux de réalités virtuelles, jeux sur grand écran et jeux de tables.

Aucune inscription requise, vous devez simplement vous présenter au Centre à compter de 18 h.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Sonia Petrin Poulin au 819 454-2280, poste 3070 ou par courriel au [loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com).



## Babillard

### Inscriptions maternelle 4 ans et 5 ans

TEXTE : LES ENSEIGNANTES DE LA MATERNELLE

Votre enfant a le goût d'apprendre de nouvelles choses, de s'amuser et de se faire des nouveaux amis?

Inscrivez-le à la maternelle à l'école de la Montagne!

#### Pour qui?

Tous les enfants du territoire de l'École de la Montagne qui auront 4 ou 5 ans au 30 septembre 2019.

#### Quand?

Du 21 au 25 janvier 2019, de 8 h à 11 h 15 et de 13 h 15 à 14 h 30.

#### Documents obligatoires pour l'inscription :

- Carte d'assurance-maladie de l'enfant
- Certificat de naissance de l'enfant (gros format)
- Preuve de résidence du/des parents (facture électricité...)
- Deux pièces d'identité du parent



**Nous avons très hâte de vous rencontrer!**

68 rue des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette, Québec, J0X 2L0, 819 986-4129 poste 3300

# Mère ordinaire 2

Par Bianca Longpré

LA soirée de fille par excellence

.....

*Show, DJ, drink et party !*

.....

*Pas de chum, pas d'enfants*

.....

*10 mai 2019, 19 h 30*

*Au Centre communautaire de Val-des-Bois*



Billets en vente sur la page Facebook de  
mère ordinaire alias Bianca Lonpré



# Saviez-vous que ?

## L'électricité à Val-des-Bois

Suite de l'article de la parution de décembre 2018

TEXTE : PIERRE VALOIS

Le portrait de l'électrification du territoire québécois, en 1940, est le suivant : 1002 municipalités sont électrifiées alors que 363 en sont dépourvues. C'est plus de 36% des campagnes qui vivent encore sous le régime de la baratte à beurre manuelle. On trait encore ses vaches à la main. On puise l'eau au puits, ou encore on la pompe, à bras, au comptoir de la cuisine. Elle trône à deux pas de la table de cuisine. Le téléroman *Le temps d'une paix*, de Pierre Gauvreau, y fait une large place dans la cuisine de Rose-Anna Saint-Cyr. Il n'y a pas que l'apparence de l'appareil dont les plus vieux et les plus vieilles se souviennent : c'est aussi le grand murmure de la respiration de la pompe qui aspire puis expire son eau, au beau milieu de la cuisine. Ces sons et ces respirations font aussi partie de notre patrimoine, quoique difficiles à préserver.

Il faut abreuver son bétail (vaches, cochons, volaille, etc.), arroser son jardin, faire la vaisselle à l'eau chaude, que l'on puise souvent d'un réservoir attenant à la boîte à feu du poêle de la maison. Qu'il faut donc chauffer durant la moitié l'année (d'où l'idée de la cuisine d'été, ouverte aux quatre vents de ses multiples châssis, pour la tenir un peu plus fraîche que le reste de la maison), cuisine d'été qu'il faut désertter, l'automne approché.

Il y avait aussi la crampe intestinale qui « vous pognait » à l'inattendu. Il fallait *clencher en plein* « désespoère » la porte la plus proche de la maison pour se précipiter à la bécosse, en souhaitant que personne n'eut laissé trainer une enfarge sur le chemin. *Pis surtout*, pas déjà occupée par quelqu'un ! Sans fanal, bien sûr. Ça pressait trop pour prendre le temps d'allumer la mèche. La *bécosse* dont il fallait choisir le meilleur emplacement près de la maison : pas trop près (les odeurs), pas trop loin (ménager son fond de culotte et son orgueil si l'envie était trop pressante). La plus invivable (l'été on laissait courir sur elle des plantes grimpanes pour la dissimuler), mais la plus froide l'hiver.

Une évolution des commodités qui allait faire sourciller plus d'un citoyen.

Cette évolution, traduite de façon assez rigolote par les propos de Patrick Prescott, concernant l'arrivée de la modernité dans nos deux villages: « *Déjà on mangeait d'ans maison pis on allait chier dewors. Aujourd'hui on chie en'dans pis on va manger dewors* ».

Faisant la lecture des procès-verbaux de la fabrique de Notre-Dame-de-la-Garde, on apprend que dès 1941, cette dernière procède au remplacement des vieilles batteries du système d'éclairage de l'église, alimenté par un Delco. On peut donc dire qu'à cette époque, on commet encore probablement le péché, à la noirceur mais qu'on ne peut pas faire autrement que de les confesser à la clarté... du Delco.

Pendant ce temps, en province, l'OER (Office de l'électrification rurale) se dote des instruments dont elle va avoir besoin pour réaliser son objectif.

Pour quelques citoyens des deux vallées, l'électrification rurale tracera la voie de leur avenir. Jean-Louis Fleury donne l'exemple du jeune étudiant Pierre Godin, de Ripon :

*Pierre Godin, à la coopérative de Papineau-Est, à Ripon. Lui qui longtemps, au début de l'administration Coulombe dans les années 80, allait diriger toutes les activités d'Exploitation d'Hydro-Québec, au-delà de 15 000 personnes se rapportant à lui, commençait là, comme manœuvre, au piquetage de poteaux de lignes de distribution rurale, comme quoi il y a bien un début à tout. Diplômé (promotion 1952) de l'école de génie électrique de l'Université Laval, c'était pour lui un emploi d'été : « Je ramassais là une partie de ce que me coûtait une partie de mon année universitaire. »<sup>1</sup>*

L'électricité n'est fournie que dans les grands centres. Dès qu'on sort de ceux-ci, c'est la misère de la noirceur. Ou la noirceur de la misère.

*« La plupart des entreprises régionales d'électricité ne veulent, ni ne peuvent, pour des raisons de rentabilité, électrifier une population rurale dispersée dans les rangs ou résidant dans de petites localités éloignées des grands réseaux. »*

<sup>1</sup> *Les Porteurs de lumières, l'histoire de la distribution de l'électricité au Québec*. Éditions MultiMondes, 2004, par Jean-Louis Fleury, page 91

# Saviez-vous que ?

*Les clientèles des grandes villes, de leur périphérie et des villes moyennes ont été rapidement desservies, mais une intervention de l'État est indispensable pour compléter une électrification intégrale de toutes les habitations. En 1944, le projet de loi 17 créant Hydro-Québec prévoyait certaines modalités d'extension des réseaux dans les campagnes, mais le gouvernement de l'Union Nationale de Maurice Duplessis veut établir son propre programme d'électrification rurale, indépendant d'Hydro. Il choisit plutôt l'approche des subventions à des coopératives intégrées dans un programme géré par L'Office de l'électrification rurale. »*

Dans un ouvrage intitulé *Les porteurs de lumières*, Jean-Louis Fleury souligne que l'OER exige la preuve, avant d'accorder quelque prêt que ce soit, que *les membres de la coopérative ont soumis approximativement une somme représentant 25% du coût probable de la construction des lignes. Le reste du capital nécessaire pour construire est avancé par l'État sans intérêts et remboursé sur trente ans, 3% par année du montant emprunté, par versements égaux semi-annuels.*

Pour un peuple qui ne s'est jamais adonné aux affaires, qui s'en est toujours tenu loin, contrairement aux anglophones de la province et du pays, il va falloir qu'il accepte le risque financier d'investir et de participer aux œuvres des coopératives. Il va le faire.

Sans être capable d'en faire une quelconque preuve, je suis enclin à croire que l'électrification rurale, par l'entremise de la création de coopératives d'électricité, va jeter en terre, chez tous ces cultivateurs québécois, frileux en économie, un ferment de leur future volonté économique.

Pour l'instant, les fermiers se renfrognent. L'auteur (page 97 des *Porteurs de lumières*) ajoute que les tensions s'élèvent et que *le ton va se durcir... l'opposition au passage d'une ligne par un propriétaire constitue désormais une infraction passible d'une amende de 25\$ à 100\$ et d'un emprisonnement éventuel n'excédant pas un mois.*

Querelle des Modernes et des Anciens? Probablement pas. Le cultivateur n'est cependant pas ce genre de citoyen qui autorise tout un chacun à pénétrer sur ses terres pour y effec-

tuer des travaux qui diminuent ses espaces cultivables ou questionnent son autorité sur son lopin de terre.

Enfin, (page 99), *au total, 193 coopératives seront constituées au Québec entre 1945 et 1963. De ce nombre, 58 seront effectivement actives à un moment ou l'autre de l'histoire et 46 subsisteront en 1962-1963 quand Hydro-Québec...proposera de racheter leur actif évalué à 28 000 000 de dollars.*

En 1944, la Loi établissant la Commission hydroélectrique (Chapitre 22, George VI) prévoit qu'une coopérative doit comprendre douze personnes et que le prix des parts sociales, pour adhérer à ces coopératives, est fixé à 10 dollars la part.

Les premiers exécutifs de ces coopératives sont, pour la plupart, formés d'un certain nombre de notables du territoire concerné ; quelques fois, voire souvent, de son curé, de son maire, d'agronomes, de cultivateurs influents, de directeurs de Caisse populaire, de membres de l'Union des Cultivateurs Catholiques (UCC), de marchands, d'hôteliers, etc. Chacun y cherche et y trouve son compte.

Le bureau de direction d'une Coopérative d'électricité peut compter entre cinq (5) et quinze (15) directeurs élus par les membres de la coopérative dont un président, un vice-président, un gérant, un secrétaire, un trésorier ou encore un secrétaire-trésorier.

Citant Pierre-Louis Lapointe qui avait constitué en 1991, le *Répertoire du fonds d'archives de l'OER*, Jean-Louis Fleury trace, en un seul paragraphe, 15 à 16 années d'électrification.

*On est en 1945. La campagne d'électrification rurale durera, pour l'essentiel, 15 ans. Certes, il y aura encore des lignes de distribution de rang à construire passé 1960 dans quelque fin fond de l'immense Québec - il s'en construira jusqu'en 1963 - mais le grand coup donné durant 10 ans de 1945 à 1955, l'essentiel des fermes sera raccordé à la fin des années 60. On estime qu'en 1957, 86% des fermes québécoises seront électrifiées, 95% en 1959 et 97% en 1961.*

Chaque village, chaque comté s'organise le plus rapidement possible afin d'obtenir la permission de créer sa propre coopérative.

<sup>2</sup> *Les grands débats parlementaires de 1792-1992*. Un ensemble : Réal Bélanger, Richard Jones, Marc Vallières. P.U.L. 1994, page 263

<sup>3</sup> *Les Porteurs de lumières, l'histoire de la distribution de l'électricité au Québec*. Éditions MultiMondes, 2004, par Jean-Louis Fleury, page 96

# Saviez-vous que ?

Sur la Lièvre, c'est Notre-Dame-de-la-Salette qui se précipite la première. On parle souvent de guerre de clochers. Dans ce cas-ci, nous assistons à une sorte de guerre de poteaux, par sociétaires interposés. Dispute qui va opposer Sylvio Chalifoux et le curé, Henri Bélanger, de la paroisse Saint-Louis-de-Poltimore.

Pierre-Louis Lapointe rapporte ces événements comme suit :

*La loi créant l'OER n'est même pas sanctionnée qu'un premier groupe de citoyens de Notre-Dame-de-la-Salette, associés à l'ingénieur J.E. Chalin de la ville de Buckingham, expédia au Secrétaire de la Province une requête visant la formation d'une coopérative d'électricité baptisée « Coopérative d'Électricité de la Lièvre », avec siège social à Notre-Dame-de-la-Salette. Les signataires de cette pétition sont : le curé J.L. Paquette, Rodrigue Hart, « restaurateur », Eugène Quevillon, la Société coopérative agricole,*

*J. Sylvio Chalifoux, Osias Malette, Téléphore Larocque, Dorésime et Jean-Jacques Boileau, « marchands » Wilfrid*

<sup>4</sup> *Mon village, mes ancêtres, 1883-2008, Notre-Dame-de-la-Salette*, édité par la municipalité, 2008, page 108. Une rare femme, sociétaire d'une coopérative. Il serait étonnant qu'il y en ait eu plusieurs autres.

<sup>5</sup> *Mon village, mes ancêtres, 1883-2008, Notre-Dame-de-la-Salette*, édité par la municipalité, 2008, page 108, page 109.

*Chartrand et Mme Napoléon Boisvenu, « hôtelière ».*<sup>4</sup>

Cette requête du 22 mai 1945, mal rédigée, n'accouche de rien de bon. Le curé de cette paroisse multiplie des pressions sur le député Roméo Lorrain (UN) et sur la compagnie MacLaren. Pierre-Louis Lapointe continue de donner des détails :

*Maire de Portland-Ouest [Sylvio Chalifoux] il joue un rôle de premier plan dans les démarches qui mènent à la création de la « Coopérative d'Électricité des Paroisses de N.D. de la Salette, N.D. de la Garde et St-Louis de Poltimore » appellation qui est changée à « Coopérative de Papineau-Ouest » à la suggestion d'Albert Rioux de L'Office de l'Électrification rurale...*

*La Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest, dont la requête est datée du 30 octobre 1945, est officiellement formée le 17 novembre 1945, date de la publication de l'avis dans la Gazette officielle du Québec (vol. 77, no 46, page 2337). L'assemblée de fondation de la coopérative se tient le 19 novembre 1945.*<sup>5</sup>

## Entrevue

### *Adolf Hilgendorff, le bâtisseur*

TEXTE : PHILIPPE RHUL

«**Sur les traces de Charlie**»

Le tissu social, telle une toile sur un métier à tisser, se transforme au fil du temps en devenant de plus en plus résistant et coloré avec l'ajout de nouvelles fibres. Les immigrants allemands en sont un des nombreux exemples qui ont enrichi notre communauté de Bowman/Val-des-Bois.

Né en 1941, Adolf Hilgendorff est le fruit de cette vague immigrante allemande et luthérienne. Son grand-père Herman est arrivé dans la région avec tout un groupe d'amis allemands, dans les années 1860. La plupart d'entre eux ont choisi Bowman, alors que lui et la famille amie, les Regelin, se sont établis à Val-des-Bois (VDB), dans la zone du *Lac d'Argile*, où réside la famille Lauzon maintenant. Plus tard, dans les années 1880, Herman déménagera près de la fin du *chemin Hayes*.



Adolf photographié devant sa maison actuelle et on aperçoit la deuxième maison de Charlie dans le fond.

# Entrevue

## Charlie

Le père d'Adolf s'appelait Karl dit Charlie. Adolf a eu une éducation à la dure avec son père, ce qui l'a préparé à une vie difficile. *«Je repense à ces temps difficiles et je suis reconnaissant à mon père de m'avoir appris ces précieuses leçons, pendant que j'étais très jeune. Elles ont contribué à façonner ma vie future. J'ai appris tôt dans la vie qu'il fallait travailler dur pour atteindre ses objectifs»*. Il a donc hérité des qualités de Charlie, soit la discipline, la persévérance, la passion pour le travail de création et de construction, le goût de relever des défis et bien d'autres que j'en passe. Charlie a eu besoin de tous ses atouts pour s'implanter dans un sol difficile. Celui-ci est né le 4 décembre 1904, fruit de l'union d'Herman et d'Elizabeth. La famille qui comptait cinq enfants vivait, près du *chemin Hayes*, dans une petite ferme comprenant quelques animaux. Non scolarisé, car les Hilgendorff ne parlaient que l'allemand à la maison. Ses frères et lui travaillaient à la mine de mica, à trois miles de la ferme et c'est là où Charlie a appris à parler français. En 1905, Charlie et ses parents sont allés vivre un an au Colorado et à leur retour ils revinrent au *Lac d'Argile*. En 1919, Herman et ses fils, à l'exception de Charlie, allèrent vivre en Ontario, près de Hanover. De son côté, pour quelques années, Charlie est parti seul dans le sud de l'Alberta, pour travailler dans les fermes exploitées par des amis allemands. C'est à leur contact qu'il a appris l'anglais. À son retour à VDB en 1928, il s'est installé à 2,5 km du Lac d'Argile, à 800 m au sud de la route 309 et en face de la ferme de Rosario Lépine. Il a défriché à la hache un chemin, qui est le *Chemin Hilgendorff* actuel, et une acre de terrain pour y construire sa première maison, une cabane en rondins de 10 par 20 pieds. Le toit était fabriqué à l'aide de bardeaux de cèdre qu'il avait lui-même taillés. Par la suite le sentier menant à la route a été élargi et aplani pour faire passer sa voiture Plymouth de 1929. Le véhicule sera adapté au transport du gravier, afin de consolider le chemin. Pour déneiger, Charlie fabriquera une charrue en bois 'latérale' en forme de V, tirée par le cheval. Il avait copié le modèle utilisé pour déneiger les routes. Après 1955, il perfectionnera son art du déneigement en fabricant une autre charrue qu'il placera devant la nouvelle camionnette internationale.

Charlie a toujours fait face aux problèmes et les a surmontés. Il s'est improvisé mécanicien pour modifier sa première voiture et il a su réparer la deuxième avec son ingéniosité en utilisant les moyens du bord. Il a développé ses connaissances de la construction pendant l'érection de nombreuses maisons dans la région. Il a inventé et fabriqué des outils en bois, des bateaux et canots pour la pêche, dont un a survécu jusqu'en 2000. Il a défriché une surface de trois à quatre acres supplémentaires et prolongé le chemin jusqu'au-dessus de la colline. Il a construit une deuxième maison sur son terrain, avec deux chambres, cuisine et salon. Il y avait un vide sanitaire, avec les murs de pierre cimentés, qui permettait à son épouse d'entreposer les pots 'Mason'. Près de la maison, il y avait 65 érables à sucre et il s'est improvisé acériculteur. Durant les bonnes années il obtenait près de 30 gallons de sirop, mais avec beaucoup d'effort et de volonté. Le plaisir, qu'il avait à voir sa famille déguster le sirop, lui faisait oublier les nuits blanches à faire bouillir l'eau de l'érable ainsi que les heures de peine à transporter les seaux. Pour agrémenter les repas de la famille, lui et sa femme cultivaient un jardin potager et il avait appris à chasser et à pêcher. Il avait reçu un livre sur la chasse, le piégeage et la pêche, mais comme il ne lisait pas le français, sa femme le faisait à sa place et lui expliquait les techniques.

Charlie en eut assez de charrier de l'eau pour la maison. À la fin des années 1940, il a développé un système d'eau courante en la prenant en amont dans la colline. Il a construit un petit bassin de rétention, plus élevé que la maison sur la pente, pour capter l'eau de la source. Ensuite il a acheté un tuyau de 500 pieds de long qu'il a enfoui à plus de trois pieds dans le sol. Rien n'était gratuit pour Charlie, c'était un travail de titan pour creuser ce fossé à travers le roc et les nombreuses souches et racines. La récompense était que l'eau était abondante pour toute la famille, hiver comme été.



Adolf (19 ans) et son frère Marc (9 ans)

# Entrevue

En 1932, Charlie avait épousé Élisabeth Lachapelle, une francophone de N.D.de-la-Salette. De ce mariage naîtra Lilly en 1940 et Adolf un an plus tard. Ensuite de 1943 à 1951, viendront Lynn, Lise et Marc.

Charlie, qui n'avait eu aucune éducation, voulait que ses enfants soient instruits. Il s'est donné beaucoup de mal pour que ses enfants aient les meilleures conditions pour étudier. Il leur bâtit des maisons et leur donnera le nécessaire pour bien vivre, sans toutes fois leur enlever tout effort sur leur parcours. Durant l'été 1974, Charlie a aidé Adolf à construire sa maison à Gatineau, ceci a été sa dernière signature de bâtisseur, puisqu'il est décédé d'une crise cardiaque en septembre de la même année.

## Adolf, ses études.

Adolf avait commencé l'école primaire à VDB, mais après six mois son père Charlie l'a retiré, suite à un conflit avec les religieuses enseignantes. Donc Adolf est resté à la maison jusqu'à dix ans et a aidé son père à transporter le gravier, pour l'étaler sur le chemin, à l'aide de pelles et d'un pic. *«Cela m'a donné un réel sentiment d'accomplissement qui, à cet âge précoce, m'a préparé pour mes projets futurs.»*

Comme son père venait de bâtir une maison à Buckingham, Adolf a suivi les cours de la 1<sup>ière</sup> à la 5<sup>e</sup> année, à la *Buckingham High School*. Au moment de la rentrée scolaire en première année, Adolf a vécu un choc puisqu'il ne connaissait pas l'anglais. Aujourd'hui, Adolf est reconnaissant envers son père pour lui avoir donné l'opportunité d'étudier en anglais. Charlie avait reconnu l'importance d'être ouvert à d'autres langues, étant donné qu'il avait lui-même dû souffrir de ne pouvoir communiquer comme il aurait voulu. Mettre ses enfants en contact avec d'autres langues c'est comme ouvrir la cage des oiseaux pour qu'ils prennent leur envol et trouvent la liberté.

Faute de travail et proche de la famine, Charlie a été obligé de vendre la maison de Buckingham en 1954. La famille retrouva VDB et Adolf a poursuivi les études à la *Intermediate School* de Poltimore, jusqu'à la 9<sup>e</sup> année de scolarité. Ce fut une occasion pour Adolf et ses sœurs de faire de l'exercice. Tous les jours ils devaient marcher trois miles, matin et soir, puisque l'autobus ne circulait que sur le chemin des Hautes Chutes (*High Falls road*). *«Je me souviens qu'avec Lilly et Lynn nous courions pour pratiquer l'athlétisme.»*

En 1959, Charlie ayant construit une autre maison dans la partie nord-est de Buckingham, les enfants ont réintégré le *Buckingham High School*. Adolf y a complété ses études pour la 10<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> année où il a gradué avec les honneurs.

Adolf, qui connaissait bien la marche et la course, a participé aux compétitions sportives durant les deux dernières années de sa scolarité et il a gagné la première place pour les courses de un mille, de 500 verges, de 100 verges et pour le relai de 400 verges. Il a aussi été premier au lancer du poids, aux sauts en hauteur et en longueur.

Durant les vacances, Adolf travaillait pour une compagnie de téléphone qui exerçait entre Mont-Laurier et Buckingham. L'argent gagné l'aidera à payer le voyage vers l'ouest.

À la fin des études à Buckingham, il a choisi de s'orienter vers une carrière de pasteur (ministre) de culte luthérien. Cette formation a duré au total sept ans et comprenait des études générales et des études bibliques avec apprentissage de l'allemand, du grec, de l'hébreu et du latin. Cette formation va l'entraîner à voyager à Edmonton en Alberta, ensuite à Fort Wayne en Indiana et à Springfield en Illinois. Il obtiendra son B.A. en Sciences Humaines à Fort Wayne de l'université *Concordia Senior College*. À Edmonton, il avait étudié les langues anciennes à la *Concordia Junior College*. En Illinois, il était au séminaire pour les dernières années de formation de pasteur.

2<sup>e</sup> maison en construction à Buckingham, par Charlie



Charlie entrain de scier, janvier 1962



# Entrevue

Il a réalisé que ce n'était plus une voie pour lui et il s'est réorienté vers d'autres métiers. Entre-temps, il avait connu sa future épouse Sandy Edmiston avec qui il se mariera le 21 juin 1969.

Même si Adolf n'a pas quitté les États-Unis avec un diplôme de pasteur, il a acquis tout un bagage d'expériences et un vécu appréciable. Pendant les périodes d'études, il a travaillé comme infirmier et c'est à l'occasion de cette activité qu'il a fait la connaissance de Sandy, résidente de la région de Fort Wayne. Pendant toutes les vacances d'été, il a travaillé comme chauffeur pour *North American Van Line (NAVL)*, dans la section *International Fleet*. Il a eu l'occasion de visiter la plupart de l'Amérique du Nord, de l'Alaska, des Territoires-du-Nord-Ouest (T-N-O) jusqu'en Nouvelle-Écosse et plus bas jusqu'au Mexique. Il transportait le matériel de ceux qui déménageaient.

Adolf m'a raconté deux voyages qui l'ont marqué particulièrement. Lors du premier il devait déménager un soldat dans un camp militaire, situé dans les T-N-O. Adolf devait suivre les instructions plutôt sommaires de son employeur, soit de tourner à gauche ou à droite sur des chemins, sans aucun autre repère. Sur le dernier chemin, un bulldozer barrait la route et il dut attendre une heure qu'un homme arrive pour lui ouvrir la route. Celui-ci lui fit signe de s'approcher. Le bulldozer était là pour le tirer sur un chemin de glaise. Le camion n'aurait jamais pu avancer sans cette aide. Il lui a fallu quatre heures pour arriver au camp, plus quatre heures pour décharger et quatre heures pour faire le chemin inverse.

Le deuxième voyage, qu'Adolf m'a conté, s'était déroulé lors des jeux olympiques de 1968 à Mexico. Il devait aller à Halifax prendre du matériel de CBC et le transporter à Mexico sur les lieux des jeux. Il était associé à un deuxième chauffeur qui conduisait un autre camion. Les autres camionneurs de la compagnie NAVL l'avait averti de ne pas s'arrêter, en aucun cas, en traversant Mexico. Ce conseil a été utile quand il a vu trois hommes lui barrer la route au milieu de la campagne. Il a averti le chauffeur du deuxième camion qui le suivait et tous les deux ont accéléré, évitant de justesse de percuter un des truands. Arrivé à destination, il a eu le plaisir d'assister aux jeux pendant quelques semaines, tout en étant bien payé et bénéficiant d'excellentes conditions d'hébergement.

Même si Adolf n'a pas quitté les États-Unis avec un diplôme de pasteur, il a acquis tout un bagage d'expériences et un vécu appréciable. Pendant les périodes d'études, il a travaillé comme infirmier et c'est à l'occasion de cette activité qu'il a fait la connaissance de Sandy, résidente de la région de Fort Wayne. Pendant toutes les vacances d'été, il a travaillé comme chauffeur pour *North American Van Line (NAVL)*, dans la section *International Fleet*. Il a eu l'occasion de visiter la plupart de l'Amérique du Nord, de l'Alaska, des Territoires-du-Nord-Ouest (T-N-O) jusqu'en Nouvelle-Écosse et plus bas jusqu'au Mexique. Il transportait le matériel de ceux qui déménageaient.

Adolf m'a raconté deux voyages qui l'ont marqué particulièrement. Lors du premier il devait déménager un soldat dans un camp militaire, situé dans les T-N-O. Adolf devait suivre les instructions plutôt sommaires de son employeur, soit de tourner à gauche ou à droite sur des chemins, sans aucun autre repère. Sur le dernier chemin, un bulldozer barrait la route et il dut attendre une heure qu'un homme arrive pour lui ouvrir la route. Celui-ci lui fit signe de s'approcher. Le bulldozer était là pour le tirer sur un chemin de glaise. Le camion n'aurait jamais pu avancer sans cette aide. Il lui a fallu quatre heures pour arriver au camp, plus quatre heures pour décharger et quatre heures pour faire le chemin inverse.

Le deuxième voyage, qu'Adolf m'a conté, s'était déroulé lors des jeux olympiques de 1968 à Mexico. Il devait aller à Halifax prendre du matériel de CBC et le transporter à Mexico sur les lieux des jeux. Il était associé à un deuxième chauffeur qui conduisait un autre camion. Les autres camionneurs de la compagnie NAVL l'avait averti de ne pas s'arrêter, en aucun cas, en traversant Mexico. Ce conseil a été utile quand il a vu trois hommes lui barrer la route au milieu de la campagne. Il a averti le chauffeur du deuxième camion qui le suivait et tous les deux ont accéléré, évitant de justesse de percuter un des truands. Arrivé à destination, il a eu le plaisir d'assister aux jeux pendant quelques semaines, tout en étant bien payé et bénéficiant d'excellentes conditions d'hébergement.

# Entrevue

## Adolf, sa carrière.

En 1971, Adolf est venu vivre à Pointe Gatineau avec Sandy et Kris, un enfant né le 6 juin 1970. Plus tard en 1972, naîtra Kevin. Il a commencé une carrière de mécanicien chez *Boyd's Express* à Gatineau, où il est resté deux ans, jusqu'à ce qu'une compagnie d'Ottawa lui offre un bon contrat. *Whalen Motors* d'Ottawa sur la rue *Booth* a pris contact avec lui et il y est resté 27 ans. Il est devenu contremaître de la section des amortisseurs, seulement à quelques jours après son embauche. Il était spécialiste des amortisseurs des camions et il a maîtrisé très vite la soudure sur les châssis. En 1978, la compagnie a pris de l'expansion et s'est implantée dans le parc industriel, dans le quartier Innes/Sheffield. Il a aidé le propriétaire à construire la bâtisse, un travail d'ingénieur spécialisé, dont en voici quelques détails: le sol a été solidifié avec une structure spéciale (grosses poutres de métal fixées dans le béton) pour prendre en charge les gros camions; un marteau pilon pour travailler chaque lame de suspension et qui avait une force hors du commun; les fixations attachées aux poutres en métal devaient être solides pour permettre de redresser les lames de ressort et les cadres de châssis déformés des camions.

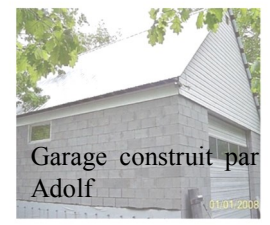
Dans cette compagnie, Adolf a vécu des moments passionnants et qui lui ont donné un réel sentiment d'accomplissement comme quand il travaillait avec son père Charlie. Parmi ces moments, à part la construction de la bâtisse, il y a eu en particulier les contrats que la compagnie avait reçus lors de la Guerre du Golfe. Ils devaient créer des remorques auto réfrigérantes pour une capacité de 65 bouteilles d'eau de deux litres. Étant donné que le militaire qui avait offert le contrat demandait que ce soit un ingénieur qui dessine les plans, le propriétaire a nommé Adolf directeur d'ingénierie. L'eau des bouteilles devait être congelée en 24h. L'eau devait servir à refroidir les vestes spéciales des militaires. Une batterie faisait circuler l'eau dans la veste au moyen d'un réseau de tubes. Les vestes étaient créées par une compagnie de Pembroke, alors qu'Adolf et un autre employé se chargeaient de la conception des remorques et des batteries. Adolf évoque avec humour les moments passés à concevoir les véhicules. Quand lui et son coéquipier étaient attablés au restaurant, mangeant des ailes de poulet épicées accompagnées d'une bonne bière, ils dessinaient les plans sur une serviette en papier. Arrivés au bureau, ils recopiaient les dessins à l'ordinateur. D'autres projets ont été adressés à la compagnie et Adolf a toujours été à la hauteur pour créer des modèles spéciaux. Quand il y a une difficulté qui se dresse sur son chemin, il trouve toujours le moyen de résoudre le problème. Comme dit le dicton : «Il prend le taureau par les cornes.» La compagnie Whalen Motors est devenu prospère et a été la plus importante pour l'entretien des camions, de Montréal à Toronto, mais ce n'est pas Adolf qui a engrangé les profits. En 1995, la compagnie a fait faillite, des conséquences des exactions des membres de la famille du propriétaire.

Une nouvelle compagnie, Ottawa Trailer Repair, a acheté le bâtiment de Whalen Motors et a engagé Adolf. Sa notoriété dans le domaine de la mécanique des camions a permis à la compagnie de prendre de l'ampleur. Après quelques années elle est devenue prospère. Adolf a pris sa retraite en 2009.

## Autres intérêts

Malgré le fait qu'Adolf ait lâché la vocation de pasteur (ministre), il a gardé un lien très étroit avec la religion luthérienne. Il est actuellement président de l'association des trois églises luthériennes (*tri-parish*) dont celles de Poltimore, de Buckingham et d'Inlet (Mulgrave). Il est aussi président de l'église de Buckingham.

Généralement, les luthériens sont perçus comme des personnes austères et très sérieuses, cependant je peux garantir qu'Adolf est un homme jovial, qui aime rire et qui a le sens de l'humour. Il est un homme social qui a de l'entregent. Il a été président de l'association '*Capital District Tenpin Bowling Association*' pendant 20 ans. C'est une association qui regroupe 1500 membres d'Hawkesbury, Ottawa, Pembroke, Maniwaki. Actuellement il est membre à vie et il joue encore aux quilles à *McArthur Lanes* à Ottawa, les jeudis soirs. Adolf est membre aussi de *l'Âge d'Or* de VDB, où il joue aux cartes le mardi après-midi et aux poches le mardi soir.



Système mécanique conçu par Adolf, camion à déchets

# Entrevue

En 2004, après un long périple à travers l'Amérique du Nord, Adolf est retourné aux sources en déménageant à VDB, sur le chemin *Hilgendorff*. Comme c'est un homme actif, il a construit un grand garage à côté de la maison et il a utilisé, en souvenir de *Whalen Motors*, les portes en bois de l'atelier de mécanique. En 2006, il a créé la compagnie '*Les Entreprises Hilgy*' qui produisait des chapeaux de cheminée et des meubles en bois dur. Actuellement sa compagnie n'opère plus.

## **Adolf, Conseiller de la Municipalité**

*Qu'est-ce qui a poussé Adolf à devenir Conseiller?*

Cela fait quelques temps qu'il y pensait. Le travail administratif dans un bureau lui semblait plus accessible à son âge que le travail physique dans sa compagnie. De plus, son épouse Sandy s'est fait opérée en septembre dernier à l'hôpital de Hull. Avant l'opération, le CLSC lui avait certifié que Sandy pourrait recevoir des soins à domicile. L'acte médical consistait à enlever quatre disques dans la partie du cou et les remplacer par des morceaux d'os prélevés de son propre corps. Les médecins lui ont vivement déconseillé de voyager en voiture pendant une période de deux mois minimum, pour que la soudure prenne. Or, après l'opération, le CLSC ne pouvait dispenser aucun soin. La seule aide que Sandy a obtenue est la visite d'une aide-soignante pour lui enlever les agrafes.

Quelques jours après l'opération, Sandy a eu de la difficulté à respirer. Adolf a appelé le 911, par chance, une ambulance s'est arrêtée, comme elle passait dans le secteur. Les ambulanciers ne pouvaient pas fournir les soins nécessaires à Sandy et ils l'ont amenée à l'hôpital de Buckingham. Après quelques heures passées à l'hôpital, Adolf l'a reconduite à la maison. Pour une personne qui ne devait pas voyager, cela était loin de l'idéal, surtout que dans une ambulance les suspensions ne sont pas souples.

Une semaine après, à 4 heures du matin, Sandy a développé une infection à l'endroit de la plaie. Adolf a appelé le 811. L'opératrice lui a répondu que le CLSC de VDB est ouvert 24h. Adolf s'est obstiné avec elle pour lui dire que ce n'était pas vrai et il lui a décrit la situation urgente dans laquelle son épouse se trouvait. Alors, Adolf lui a demandé le numéro du CLSC et il lui a dit qu'il rappellera s'il n'a pas obtenu de l'aide. Il a donc composé ce numéro et, après quelques minutes, il a été redirigé vers une autre boîte téléphonique où on lui a demandé de laisser un message. Après avoir laissé un message, il appelle de nouveau le 811 et il est mis en contact avec un opérateur de Québec. Il a dû raconter encore une fois son histoire et on lui a dit encore une fois que le CLSC de VDB est ouvert. D'après le gouvernement il est ouvert. Le téléphone sonna et la préposée a répondu au message laissé par Adolf quelques heures plus tôt. Adolf lui a demandé si le CLSC ne pouvait pas envoyer quelqu'un à la maison. Ce à quoi la réceptionniste a répondu qu'elle ne pouvait rien faire. Adolf était dans tous ses états : **«Ça ne marche pas avec moi, qu'est-ce que je peux faire? Vous ne pouvez pas envoyer quelqu'un, une préposée...?»** Finalement on lui a proposé de consulter le médecin Assad, à la clinique sans rendez-vous, à 3h de l'après-midi. Adolf a accompagné Sandy en voiture pour la consultation. Le médecin lui a appliqué un morceau de gaze avec un antibiotique et il lui a dit qu'il faut le changer deux fois par jour. Finalement Adolf lui a prodigué lui-même ces soins puisqu'il avait travaillé comme infirmier dans le passé. **«La personne qui n'est pas infirmier, que fait-elle?»**

**«En l'espace de deux mois, durant le temps que Sandy ne devait pas voyager, nous avons été 6 fois à Buckingham».**

Quand le poste de Sandra Dicaire s'est libéré, Adolf a vu une opportunité pour se faire élire comme Conseiller.

**«Il faut qu'il y ait un CLSC à Val-des-Bois...Je ne veux pas qu'une autre personne vive la même chose que ce que nous avons vécu!»**

À part le CLSC, Adolf aimerait être impliqué dans les comités qui concernent les aînés et la jeunesse.

Adolf a hérité des qualités de son père Charlie, en particulier celles de travailler fort et intelligemment pour obtenir ce qu'il veut, en passant par-dessus les difficultés. De plus, avec son bagage spirituel et son expérience de travail acquise au fil des années, Adolf sera habile à embarquer dans le train en marche du CLSC, projet piloté par Janie Vallée et son équipe de citoyens.

**Bonne chance Adolf dans tes nouveaux défis.**

# Commerce du mois

## Garage Ultra

TEXTE : ÉRIC ET JESSICA, PROPRIÉTAIRES

Le Garage Ultra a vu le jour le 27 juillet 1996 par mon père Mario Corbeil et était originalement annexé à l'édifice de la station d'essence Ultramar, aujourd'hui EKO. Par la suite, en 1998, mon père sachant qu'un garage était devenu vacant, décida de l'acheter et de déménager son commerce là où il est situé présentement. Et c'est la raison pour laquelle mon père a nommé son nouveau commerce Garage 'Ultra'. À noter



qu'afin d'aménager ce commerce comme garage, mon père a dû effectuer beaucoup de rénovations. À ma connaissance, ce même endroit était tenu, entre autres, par un ébéniste et était connu sous le nom de la «shop à bois».

Pendant mon secondaire, à tous les jours après l'école, je venais observer mon père travailler et suivait l'évolution du commerce. À l'âge de 18 ans, je suis devenu officiellement un employé afin d'appuyer mon père.

Après plus de 22 ans en affaire, mon père a décidé de passer le flambeau. Donc, le 29 octobre dernier, après avoir travaillé pendant quatre ans comme mécanicien pour les traversiers Bourbonnais, j'ai décidé, avec ma conjointe, de relever le défi et nous sommes devenus les nouveaux propriétaires du Garage Ultra. En plus de la mécanique générale (changements d'huile, freins, pneus, etc.), nous vous offrons certaines nouveautés telles des traitements antirouille, diverses huiles en vrac (i.e. moteur/transmission), nettoyages intérieurs d'automobile, ainsi que des certificats cadeaux.

Comme nouveaux propriétaires, Jessica et moi voulons moderniser le commerce et à long terme, offrir plus de services aux citoyens (un exemple: remplacements de parebrise) afin d'éviter que ceux-ci soient obligés d'aller à l'extérieur. Nous vous invitons donc à nous suivre sur notre page Facebook : Garage Ultra ou communiquer avec nous au 819 454-2786. Nous sommes situés au 446, route 309 et nos heures d'ouverture sont de 8 h à 17 h du lundi au vendredi (fermé de 12 h à 13 h).

Ma conjointe Jessica et moi demeurons à Bowman et sommes fiers de desservir la population de Val-des-Bois et Bowman. Nous avons deux enfants dont un garçon de huit ans et une fille de 4 ans qui, croyez-le ou non, ils viennent nous observer à chaque jour. Peut-être prendront-ils la relève à leur tour? Qui sait?

## Nouveauté locale



La Pourvoirie de la Lièvre et Attelage de la Lièvre vous offre la possibilité de faire **du traîneau à chiens**.

Pour réserver votre place à cette activité aussi spéciale qu'unique communiquez avec

Jean-Philippe Larocque au 819 918-8132



Attelage de la Lièvre



Pourvoirie de la Lièvre

# Organismes

TOURNÉE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION LE RÊVE DU CHASSEUR  
AVEC CHASSOMANIAK ARTISTE INVITÉ

25\$  
en prévente  
30\$ à l'entrée

CHASSOMANIAK  
DEPUIS 2006

LES SOIRÉES  
FILMS DE CHASSE 2019

TVA  
SPORTS

WILD  
TELEVISION

NousTV  
CINÉMA

f

Instagram

YouTube

## POUR VOUS PROCURER DES BILLETS

Station Sport Nature  
471, route 309  
Val-des-Bois

Épicerie du village  
55, rue des Saules  
Notre-Dame-de-la-Salette

VAL-DES-BOIS

VENDREDI 15 FÉVRIER 19:00

BILLETS: [WWW.MANIAKSTORE.COM](http://WWW.MANIAKSTORE.COM)

Marché Bonichoix  
100, rue Principal  
Notre-Dame-du-Laus

## Chassomaniak

TEXTE : CLUB CHASSE ET PÊCHE

Chassomaniak a vu le jour quand François Ratté (Chassomaniak) et Mathieu Pouliot (3D chasse et pêche) ont uni leurs talents afin de former une nouvelle relève dans l'industrie de la chasse et la pêche au Québec. La nouvelle génération (Next Generation) prenait son envol.

Avec des images à couper le souffle, des scènes de films émouvantes et humaines, nos deux chasseurs ont su s'implanter dans le domaine et percer l'écran sur les chaînes TVA Sports, NousTV et WildTV avec de plus en plus d'adeptes à chaque émission.

Une année 2018 exceptionnelle de chasse pour l'équipe de Chassomaniak! Nous avons plusieurs images à vous présenter lors de la saison 2019 qui promettent encore une fois de surpasser ce que vous avez vu à ce jour!

Encore une fois, nous innovons afin de vous présenter ce qu'il y a de meilleur tout en s'amusant entre amis. À bientôt les Maniak!

En collaboration avec le Club chasse et pêche de Val-des-Bois/Bowman, nous vous attendons le 15 février 2019 à l'Église Notre-Dame-de-la-Garde, 571, route 309 à Val-des-Bois.

# Organismes

## *Chevaliers de Colomb, Conseil 6045*



TEXTE : PIERRE SAUMIER

Encore une fois, les Chevaliers de Colomb, Conseil 6045 se sont impliqués dans la communauté en faisant un don de 1 500 \$ à la Fabrique Notre-Dame-de-la-Garde pour aider au chauffage de notre église.

De plus, nous avons organisé le dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants de Val-des-Bois et Bowman qui a été une grande réussite, encore une fois. Nous remercions La Voix des parents pour leur participation à cet événement, ainsi que tous nos commanditaires qui, sans eux, cette grande fête pour les enfants ne pourrait pas se réaliser.

En 2019, nous allons continuer à nous impliquer dans nos communautés et tenons à souhaiter une très Bonne Année et la santé à tous les citoyens de nos deux municipalités.

## *Dépouillement de l'arbre de Noël 2018*

### **Chevaliers de Colomb, Conseil 6045**

Les Chevaliers de Colomb, Conseil 6045 de Val-des-Bois/Bowman désirent vous remercier, au nom des enfants de nos deux municipalités, pour votre donation au dépouillement de l'arbre de Noël des enfants qui a eu lieu le 9 décembre. Encore cette année, ce fut une grande réussite.

Nos remerciements aux commanditaires suivants :

- Énergie renouvelable Brookfield
- Municipalité de Bowman
- Municipalité de Val-des-Bois
- Caisse populaire Desjardins de La Basse-Lièvre
- Services comptable St-Jean Inc.
- Les entreprises Patrick Hawken
- Pharmacie Jean Coutu Buckingham
- Assurance Denis Bonhomme
- Remorquage Bowman Towing

- Fondation de la Lièvre S.E.N.C
- Cercle des fermières de Val-des-Bois/Bowman
- Club âge d'or Les Bons Copains de Val-des-Bois/Bowman
- 3135705 Canada Inc. Vitre auto Lebeau (Madore Buckingham)
- Camping Val-des-Bois
- Deco Dollar
- Uniprix gestion Côté, Carbonneau et Savoie Inc.
- Fondations Leblanc
- Club de dards Chevaliers 6045/Auberge 525
- Sablière J. Lauzon et Fils
- La friperie Jument Verte
- Station Sport Nature
- Chevaliers de Colomb, Conseil 6045
- La Voix des parents Val-des-Bois/Bowman
- Nadon & Fils Inc.
- Construction Guy-Nor
- Mathieu Lacombe, Ministre de la famille



## *Vœux du nouvel an*

TEXTE : COMITÉ DU JOURNAL

Voilà maintenant une autre année qui s'envole mais le Comité du journal Le Valboisien poursuivra encore sa mission en continuant de vous informer de ce qui se passe dans notre beau village. N'hésitez pas à nous faire part de tout commentaire et/ou suggestion en vous adressant au : [journal.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:journal.valdesbois@mrcpapineau.com).

Tous les membres du comité désirent profiter de cette occasion pour vous souhaiter, ainsi qu'à votre famille, une bonne et heureuse année 2019 remplie de bonheur, prospérité et santé. Nous souhaitons également que votre Noël a été des plus merveilleux et que vous avez su vous entourés de vos proches dans une ambiance d'amour et de partage.

Francine Marcoux, Jean Laniel, Diane Martin et Valérie Tétréault



# Organismes

## *La Fabrique Notre-Dame-de-la-Garde*

TEXTE : CÉLINE VADNAIS

La vente de calendriers de la Fabrique est l'une de nos principales sources de financement. Chaque année, une centaine de calendriers sont imprimés et vendus dans nos deux communautés. Encore une fois, tous nos calendriers 2019 se sont vendus comme des petits pains chauds. Nous remercions les commerçants qui nous encouragent en nous offrant des prix à faire tirer parmi les gens qui ont acheté notre calendrier.

Nous tenons à remercier la Rôtisserie St-Hubert, Gestion Grenier, le Casse-Croûte chez Paul, Mécanique DS, le Déco Dollar, Parkbridge Royal Papineau, le Festival Country Bowman/Val-des-Bois, le Home Hardware Matériaux J. Lajeunesse, le Marché Richelieu Val-des-Bois, l'Entreprise Michel Nault, le Charlot Bistro 2, la Boulangerie Val-des-Bois et le Camping Idéal d'avoir fait de notre activité de financement une réussite.

Également, félicitations aux personnes suivantes qui ont gagné à différents moments de l'année : Diane Boucher, Lucette Blanchard, Pauline Armand, Alice Rock, Serge Sabourin, Souveraine Gratton, Léopold Gravel, Hélène Madore, Yvon Lator, Juliette Larocque, Pierre Saumier, Ghyslain Teck, Cécile Pommainville, Denise Dubois, Hubert Larocque, Denise Larocque, Reina Vadnais, Carl Cheslock, Lucie Morissette et Nicole Daniel Teck.

Merci à tous de contribuer au bon fonctionnement de la Fabrique.

## *Liste des organismes*



### **Association des pompiers volontaires**

Claude Thibault, président



### **Club de chasse et pêche**

Roxane Blanchard  
chassepechevdbb@hotmail.com

### **Loisirs Val-des-Bois et Bowman**

Sonia Pétrin Poulin, présidente du C.A.  
ppoulin.sonia@gmail.com



### **Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman**

Liette Bélair, recrutement  
Denise Dubois, présidente  
819 454-2008


### **La Fabrique**

Céline Vadnais, présidente  
819 454-2310

### **La Mie du Partage**

Diane Guy, présidente  
819 454-2974

### **Coopérative des quilleurs de la Lièvre**

 Benoit Sarrazin, président  
Nathalie Lévesque, inscription  
819 454-2564

 Mouvement Arts et Culture  
Val-des-Bois et Bowman

### **Mouvement Arts et Culture**

Anne Trépanier, présidente  
819 454-6766



### **Chevaliers de Colomb, Conseil 6045**

Richard Bastien, grand chevalier  
819 454-2640

### **Groupe viActive**

Claudette Lapointe, responsable  
Diane St-Denis, responsable  
819 454-2478

### **Office municipal d'habitation (OMH)**

Jean-Paul Osborne, directeur  
819 664-4970



### **Club de l'Âge d'Or**

LES BOIS COPAINS « Les Bons Copains »  
Hélène Madore  
819 454-2036



Kim Beaulieu  
819 918-4053



**Festival Country Bowman Val-des-Bois**  
819 661-0563

# Calendrier Janvier 2019



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
	   				  Activité du mois de la ressource jeunesse p.18	
20	21	22	23	24	25	26
	   Inscriptions maternelle 4 ans et 5 ans p.18		 	 	  Dernière chance de s'inscrire au concours de jardinage p.10	 Ouverture du carnaval 
27	28	29	30	31	1	2
	    Programmation disponible sur internet et au bureau municipal.		 	 Date limite d'inscription pour l'atelier des vins p.16	    	    

## CARNIVAL DES BOIS BOWMAN



Collecte ordures

Séance du conseil



Âge d'Or



Fermières



Bibliothèque



Collecte recyclage



Taxes municipales



Zumba



Danse en ligne



L'heure du conte



VIActive



Yoga